

INTERVENTION de Monsieur Frédéric MORTIER, Président de la Communauté de Commune Loire Longué qui a présenté en compagnie de Madame SEYEUX vice présidente, les compétences de l'EPCI qu'il représente et rappelé la possible attribution de fonds de concours aux communes dont les projets sont éligibles.

Il a également évoqué les prochaines actions à mener au sein du territoire pour conserver sa population et faire que les communes soient attractives.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Haut Lathan réunion du 07 octobre 2014

Une trentaine de propriétaires étaient présents. Monsieur CLARKE du service technique du syndicat Mixte Loire Authion a présenté les travaux qui seront réalisés sur le ruisseau Pont Saint Renaud.

Il manque à ce jour une vingtaine de conventions signées des propriétaires.

SIEML – comité syndical du 21 octobre 2014

* Election d'un nouveau membre du bureau (ne siégeant pas au comité exécutif) qui porte le nombre de ses représentants de 27 à 28

* Réforme de la gouvernance du syndicat

- Modification du règlement intérieur,

- Ajout de délégations de pouvoirs au bureau et au Président en vue de renforcer le rôle du bureau

* Fonds de concours travaux et éclairage public : ajustements et nouvelles opérations

* Projet IRVE (Infrastructures de Recharges de Véhicules Electriques)

Déploiement d'infrastructures de recharge de véhicules électriques sur l'ensemble du département (186 bornes dans 126 communes)

SIEML : réunion de chantier rue de la Roche

Le calendrier des travaux est respecté. Les conditions climatiques permettent un déroulement normal des travaux.

ESPACES VERTS : mardi 28 octobre

Mise en place des plantations d'automne

Mise en place des plantations rue de l'amandier reportée au printemps prochain

SIEML : Groupement achat électricité

A partir du 31/12/2015 suppression des tarifs réglementés JAUNES et VERTS

Les collectivités locales auront à mettre en concurrence leur fournisseur d'énergie

Pour maîtriser au mieux et en tirer meilleur profit le SIEML se propose d'accompagner les collectivités locales par une action de mutualisation dans le but d'obtenir les meilleurs prix du marché.

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au groupement d'achat.

TAXE D'AMENAGEMENT

Le taux de la taxe d'aménagement fixé initialement par la précédente municipalité à 1 % reste inchangé.

DELIBERATIONS augmentation du temps de travail suite à mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Augmentation à compter du 01 octobre 2014 des temps de travail pour la commune de 4 agents

FERMAGE 2014

Augmentation des fermages selon l'indice national des fermages paru courant octobre 2014 et applicable au 1^{er} novembre 201

AUGMENTATION DES TARIFS LOCATION SALLE DES FETES au 1^{ER} janvier 2015

PROPOSITION COMMERCIALE Téléphonie

Rachat par LTI TELECOM de tous nos contrats France Télécom.

DPU le conseil municipal a renoncé à son droit de préemption concernant deux terrains.

DEVIS BULLETIN MUNICIPAL édition 2014

Le Conseil Municipal a accepté le devis proposé par Madame Carole REVEILLE infographiste demeurant à COURLEON et dont le tarif est identique à 2013